



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 16 MAI 2019 -

### DÉCISION N° 19 - 04 - 026

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 12 avril 2019 s'est réuni le jeudi 16 mai 2019 à partir de 15 heures 15 au centre d'incendie et de secours de Roanne, sis Place Dr Thiodet à Roanne.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

#### Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

#### **Décision 4 : Le recours à un contrat à durée déterminée.**

Le renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Marlène PERRET est sollicité au bureau de la prévention. Les modalités suivantes sont envisagées :

- ✓ *Durée* : contrat à durée déterminée d'une durée de quatre mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 ;
- ✓ *Affectation* : bureau de la prévention ;
- ✓ *Motif* : accroissement temporaire d'activité (cf. article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;
- ✓ *Grade* : adjoint administratif territorial ;

✓ *Rémunération* : 1<sup>er</sup> échelon (RIFSEEP et complément de rémunération attribués dans les mêmes conditions que les fonctionnaires).



**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique** : Le bureau décide de faire appel à un agent contractuel dans les conditions suivantes :

- ✓ *Nom du contractant* : Marlène PERRET ;
- ✓ *Durée* : contrat à durée déterminée d'une durée de quatre mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 ;
- ✓ *Affectation* : bureau de la *prévention* ;
- ✓ *Motif* : accroissement temporaire d'activité (cf. article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;
- ✓ *Grade* : adjoint administratif territorial ;
- ✓ *Rémunération* : 1<sup>er</sup> échelon (RIFSEEP et complément de rémunération attribués dans les mêmes conditions que les fonctionnaires).

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire

Georges ZIEGLER